



ACTUES !

L'Assemblée Générale de l'Amicale a eu lieu le 15 septembre dernier et nous voila repartis pour une nouvelle année !

Notre premier évènement sera un goûter à la sortie des classes le **vendredi 02 octobre**.

Nous comptons sur vous pour apporter gâteaux/cakes/muffins ou autres mets délicieux que nous vendrons avec un verre d'Oasis devant le portail au coût de 2 euros.

Paiement accepté : espèce ou CB.



LES ENSEIGNANTS

et

**L'AMICALE LAÏQUE
PAUL FABRE**

***Appel à cotisation
2026/2027***

al.paulfabre@gmail.com

A quoi sert la cotisation ?

Les cotisations des familles sont **déterminantes** pour soutenir le travail des enseignants.

Voici le type de dépenses effectuées avec votre cotisation :

- Ecole et Cinéma, coût de **9 euros** par enfant
- Achat de manuel, coût de **6 euros** par enfant
- Sortie culturelle, coût de **8 euros** par enfant
- Transport en car, coût de **17 euros** par enfant

Sans la cotisation, l'enseignant de votre enfant devrait vous demander la somme de **40 euros** rien que pour ces dépenses.

Quel montant cette année ?

Les Enseignants et l'Amicale ont décidé de baisser le montant de cotisation des familles :

- **15 euros** (contre 20 l'an dernier) pour un enfant
- **25 euros** (contre 30 l'an dernier) pour une fratrie

Comment régler ma cotisation ?

Nous vous invitons à régler **en priorité** par Hello Asso via le QR code ci-dessous (*les dons à Hello Asso sont complètement désactivables*).

Au plus tard le 16 octobre



Vous pouvez également régler par chèque ou en espèce en indiquant bien le NOM et Prénom de votre enfant sur l'enveloppe.